



Bulletin Municipal

N°
50



Un moment convivial de cette année (page 14)



Patrimoine naturel (page 21)



Le prix des villages fleuris (page 12)



Halloween à la cantine (page 17)

Janvier 2022

Mairie : 5 place de la Forge - 15240 VEBRET. Tél : 04 71 40 20 86 – Fax : 09 70 32 28 79

mairie@vebret.fr - <http://www.vebret.fr>



Le mot du Maire

Cette nouvelle année commence malheureusement avec encore en toile de fond cette épidémie dont on ne voit pas la fin.

L'année 2021 a été marquée par un grand nombre de difficultés dues à cette crise sans précédent, cependant nous avons fait le choix de mettre en avant ce qui est le plus important pour nous, la solidarité.

L'ensemble du conseil municipal s'est attaché malgré les circonstances à entretenir ce lien social si important à nos yeux.

La création de Points Rencontre Conviviaux dans les villages de Montpigot, de Sumenat et de Champassis va dans ce sens. De nouveaux espaces seront créés à Cheyssac, Lachamp et à Couchal cette année. Le repas des aînés n'a malheureusement pas pu avoir lieu. Les membres du CCAS ont décidé qu'il était simplement ajourné. Dès que nous pourrons à nouveau nous réunir, il sera organisé. Pour 2022, ce sont donc deux repas qui sont prévus !

Bon nombre des projets que nous avons entrepris ont été repoussés, mais 2021 a permis de préparer les grands chantiers qui nous attendent.

Les travaux du commerce débuteront au cours du premier trimestre. Les entreprises ont d'ores et déjà été choisies, les subventions attribuées. La réfection de l'ensemble du réseau d'assainissement de Cheyssac et la construction d'une nouvelle station d'épuration ont été validées par le conseil municipal. La phase d'appel d'offre débutera elle aussi au cours du premier trimestre. Les travaux seront réalisés dans la foulée. La mise en valeurs des villages de Serres, La Salvinie, Champassis, Les Champagnadoux et Cheyssac a elle aussi été retenue par le conseil municipal. L'enfouissement de l'ensemble des réseaux secs, la mise en place d'un nouveau revêtement et de nouveaux lampadaires sont prévus au budget et sont déjà financés.

En 2022, c'est plus d'un million d'euros que la commune investira. Ce montant qui est à notre échelle gigantesque ne nécessitera aucun emprunt. Une gestion saine nous permet ainsi de mettre en œuvre de nombreux projets pour l'avenir de Vebret.

L'avenir de Vebret passe par la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'étude a débutée en 2021. Ce document auquel je suis très attaché, n'est pas seulement un document d'urbanisme mais également une vision pour l'avenir. Il définira les grandes orientations pour la commune de Vebret et pour l'ensemble du territoire intercommunal. Des réunions de présentation seront organisées, je vous invite à y participer et à donner votre avis.

Le Vebret de demain, nous le voulons radieux, dynamique et solidaire. Tous les conseillers municipaux travaillent dans ce sens.

Alors malgré les circonstances, au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Qu'elle vous garde en bonne santé et qu'elle vous permette de réaliser tous vos projets.

Bien à vous,

Fabrice Meunier, maire

Publication municipale - Documentation et articles : Commission Communication, Information et Promotion, Mairie de Vebret et responsables des associations. *Mise en page* : Denis Letemplier

Le bulletin municipal est édité sur papier par nos soins. Une version numérique est sur le site de la mairie à l'adresse suivante : <http://www.vebret.fr/vie-municipale/bulletin-municipal/>

Renseignements utiles :

Mairie et agence postale : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de **9 h à 12 h** et de **14 h à 17 h**,
Le mercredi **de 9 h à 12 h**.

Tél. : 04 71 40 20 86.

Fax : 09 70 32 28 79

Permanence de M. le Maire : tous les vendredis et sur rendez-vous.

Bibliothèque à la mairie : dépôt de livres de la bibliothèque Centrale de Prêts du Cantal (et aussi en libre accès, l'**Ivre Boîte** sur la Place de la Forge).

Zone de WIFI gratuite : Place de La Forge et salle polyvalente.

- Relais petite Enfance : Tél. : 04.71.40.65.21
- Maison des Services Publics de Sumène Artense : Tél. : 04.71.40.87.31
- Portage des repas : Communauté de Communes Sumène Artense Tél. : 04.71.40.62.66
- Assistante sociale pour les personnes de plus de 60 ans : CLIC Tél. : 04.71.78.25.10
- École au bourg : Tél. : 04 71 40 23 77.
- Communauté de Communes Sumène-Artense à Saignes : Tél. : 04 71 40 62 66.
- Service des Eaux et Assainissement (SIDRE du Font-Marilhou) : Tél. : 04 71 40 81 20
- Urgence dépannage Enedis (ex E.R.D.F.) : Tél. : 09 72 67 50 15. (Appel non surtaxé)
- Collecte des ordures ménagères : **lundi matin** : villages de Verchalles, Verchalles Soutro, Cheyssac, Les Essards, Le Bouchet, La Besseyre, Lachamp, Gare de Vebret.
mercredi matin : bourg et villages de Sumenat, Courtilles, Serre, Robertie, Salvinie, Vergne Petite, Pourcheret, Champassis, Les Champs Grands, Couchal, Montpigot, Lempradets, Valette.
- Collecte des encombrants : à la demande (110 euros par tonne) ou gratuit par les particuliers.
- Déchetterie : Zone D'activités Du Ruisseau Perdu (Route de Madic) 19110 BORT-LES-ORGUES
 - HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE :
 - Lundi, Mardi, Mercredi, Samedi 9h-12h et 14h-18h. Fermée le Jeudi
 - Si besoin, numéro joignable : Communauté de Communes Ussel 05.55.95.35.38

Sommaire

| | | | | | |
|----|------------------------------------|----|--------------------------------------|----|--|
| 2 | <i>Mot du Maire</i> | 14 | <i>Commission Loisirs Animations</i> | 19 | <i>Amicale Parents d'élèves</i> |
| 3 | <i>Renseignements utiles</i> | 14 | <i>Dates des marchés</i> | 20 | <i>Ecole foot Sumène Artense</i> |
| 4 | <i>Démographie</i> | 14 | <i>Autres renseignements</i> | 20 | <i>Sudoku</i> |
| 4 | <i>Plantes toxiques...</i> | 15 | <i>Réunion conseil municipal</i> | 21 | <i>Chevaux et autres équidés</i> |
| 8 | <i>Incivilités</i> | 16 | <i>La vie à l'école</i> | 22 | <i>Les croix</i> |
| 9 | <i>Coûts des ordures ménagères</i> | 16 | <i>Sortie cinéma maternelle</i> | 24 | <i>L'Auvergne et les volcans</i> |
| 11 | <i>Commission Communication</i> | 17 | <i>Le mot de la cantine</i> | 25 | <i>Parc naturel des Volcans d'Auvergne</i> |
| 12 | <i>Commission Embellissement</i> | 18 | <i>Club Les Bruyères</i> | 26 | <i>Mots croisés</i> |
| 13 | <i>Commission Voirie Bâtiments</i> | 18 | <i>Comité d'Animation et Loisirs</i> | 27 | <i>Balade :8 villages de Vebret</i> |

DÉMOGRAPHIE

Décès :

- Monsieur Guy BESSE, La Besseyre, le 8 octobre 2021
- Monsieur Henri BERNARD, Sumenat, le 11 novembre 2021

Naissances :

- Zoé TURLIER, le 16 septembre 2021, de Maxime TURLIER et de Manon ALBRAND demeurant à Cheyssac
- Clément POMARAT, le 4 octobre 2021, de Florent POMARAT et de Mélissa AUBERT demeurant à Lachamp
- Loën ROCHE, le 15 novembre 2021, de Lionel ROCHE et de Laëtitia Roche demeurant aux Lempradets

L'article d'Éliane

Les plantes toxiques ou dangereuses pour l'homme

Qu'est ce qu'une plante toxique ou dangereuse ?

Une plante toxique ou vénééuse est une espèce végétale qui contient des substances dangereuses en cas d'ingestion ou de contact, pour l'homme ou les animaux.

En cas de problème, il est conseillé d'aller aux urgences immédiatement ; le personnel se chargera d'appeler le centre anti poison.

Comment la reconnaître ?

Il n'est pas toujours facile d'apprendre à la reconnaître, le plus facile est de se munir d'un manuel.

Les conseils pour éviter les erreurs et l'intoxication :

- 1) Si vous souhaitez récolter une plante, vérifier toujours qu'elle n'est pas rare ou protégée.
- 2) Si vous la récolter, la mettre le plus rapidement entre deux feuilles de journal, dans un livre ou un dictionnaire, afin qu'elle sèche.
Il vaut mieux la prendre en photo plutôt que de la cueillir.
- 3) Vous devez porter des gants quand vous jardinez.
- 4) Si vous touchez une plante ou froissez les feuilles, l'odeur est un bon indice, ne mettez jamais les mains à votre bouche et lavez vous les mains en rentrant.
- 5) Conservez les étiquettes des variétés achetées pour aider les professionnels de santé à identifier le nom en cas d'ingestion.
- 6) Vous devez respecter toujours les milieux que vous traversez, ne laisser aucun papier et ne pas abîmer la nature.

Où la trouve-t-on ? Toutes ces plantes les plus communes peuvent se trouver en bordure des chemins, de haies, de rivière, ou dans les jardins de notre région.

| Nom vernaculaire et famille | Quels sont les différents organes toxiques ? | Quels sont les principaux symptômes ? | Quel public est concerné ? |
|-----------------------------|--|---------------------------------------|----------------------------|
|-----------------------------|--|---------------------------------------|----------------------------|



L'aconit bleu ou casque de Jupiter *Renonculacées*
 La plante entière, les racines
 Troubles cardiaques pouvant entraîner la mort
 Homme, mammifères



L'anémone Sylvie *Renonculacées*
 Le suc de la plante fraîche
 Moyennement toxique
 Homme, animaux



La berce du Caucase *Apiacées*
 Fruits, sève des feuilles, tige
 Photo-toxicité, brûlures
 Homme



Le bois joli *Thymelacées*
 Écorce, fruit
 Troubles digestifs, urinaires, cardiaques
 Homme



La bourdaine *Rhamnacées*
 Fruits, écorce fraîche
 Très toxique
 Homme



La bryone dioïque *Cucurbitacées*
 Les racines, les baies
 troubles cardiaques, peut-être mortelle
 Homme



La grande ciguë *Apiacées*
 Plante entière
 Vomissements, paralysie, mortelle
 Homme, animaux



La chélideine,
herbe aux verrues *Papavéracées*
 Son suc, latex jaune d'or est un poison, si l'on en mange
 Nausées, vomissements, déshydratation
 Homme



Le colchique d'automne *Liliacées*
 Plante entière
 Peut-être mortelle
 Bétail : bovins, ovins



Le datura ou stramoine *Solanacées*
 Racines, tiges, feuilles, fleurs
 Plante listée mortelle par arrêté du 04/09/2020,
 Homme



La digitale *Scrophulariacées*
 Toute la plante
 Troubles cardiaques
 Homme



L'euphorbe ou l'épurga *Euphorbiacées*
 sève
 Irritations de la peau
 Homme



Le fusain d'Europe
Celastracées
 Feuilles, écorce, graines
 Vomissements, diarrhées
 Homme



Le genêt à balai *Fabacées*
 Plante pharmaceutique
 Plante potentiellement abortive
 Homme



Le gui Santalates
Santalacées
 Feuilles, écorce, baies blanches
 Hautement toxique, mort par asphyxie
 Homme



l'hellébore vert
Renonculacées
 Feuilles, fleurs, fruits, racines
 Irritations cutanées, convulsions
 Homme



Le houx *Aquifoliacées*
 Baies rouges
 Vomissements, troubles digestifs
 Homme



l'if commun *Taxacées*
 Plante entière mortelle
 Bovins, chevaux



Le laurier rose *Apocynacées*
 Plante entière, feuilles, baies
 Irritations, diarrhées, convulsions, asphyxie, mortelle
 Homme animaux



Le laurier cerise *Rosacées*
 Fruits verts avant maturité, feuilles
 décès
 Enfants



Le lierre *Araliacées*
 Feuilles, baies
 S'il est ingéré, Troubles gastro-intestinaux, éruptions cutanées
 Homme



La morelle noire
Solanacées
 Feuilles, baies vertes troubles, digestifs, nerveux, respiratoires
 Enfants, animaux



Le muguet *Asparagées*
 La Plante entière, les baies
 Vomissements, diarrhées
 A éloigner des enfants, Volailles, chien



Le narcisse *Amaryllidacées*
 bulbe
 Vomissements
 Homme



Le pavot somnifère
Papavéracées
 Fleurs
 Opium extrait des fruits
 Homme



La pervenche
Apocynacées
 Fleurs, feuilles
 Faiblement toxique
 Homme



Le pommier d'amour
Solanacées Fruits verts
 Diarrhées, vomissements
 nausées, maux de tête
 Homme



Robinier faux acacia
Fabacées Écorce, feuilles,
 résine Extrêmement
 allergisante Chevaux,
 bovins, ovins



Le sceau de Salomon
Asparagacées
Liliacées Feuilles, écorce,
 résine Troubles digestifs
 Homme



Le sorbier des oiseleurs
Rosacées Fruits verts
 Vomissements,
 gastroentérite Homme



Le sureau noir *Adoxacées*
 Fruits immatures
 Faiblement toxique Enfants



**Le véatré blanc, varaire,
 hellébore blanc** *Liliacées*
 racines Troubles digestifs,
 cardiaques Homme



La vigne vierge vraie
Vitacées baies Irritations
 buccales, troubles digestifs
 Homme

Bibliographie :

Wikipédia

L'indispensable guide des fleurs sauvages : Gérard Guillot, Guillaume Eyssartier

Plantes des montagnes très facile à reconnaître : Thierry Ménard

Guide familial des fleurs sauvages de France : Les éditions de la Boétie Deux coqs d'Or.

Petit grimoire de sorcières : potions et plantes magiques : Erika Laïs

NB : si vous constatez des erreurs, n'hésitez pas à me les faire connaître pour que je puisse les corriger.

Eliane Ponty



STOP AUX FEUX A L'AIR LIBRE

UNE COMBUSTION TOXIQUE

Le brûlage des déchets verts correspond à une combustion peu performante qui émet des imbrûlés, en particulier si les végétaux sont humides.

Les particules émises véhiculent des composés cancérigènes comme des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes.

En outre, la toxicité des substances émises est accrue lorsqu'on y associe d'autres déchets, comme des plastiques ou bois traités.

L'impact sanitaire est donc fort.

On estime par exemple à 8 mois la perte d'espérance de vie par personne liée à la pollution particulaire.

(source : sante.gouv.fr, 2002)



LE SAVIEZ-VOUS ?

50 Kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que...



18400 km parcourus par une voiture essence récente.



3 semaines de chauffage au bois d'un pavillon équipé d'une chaudière performante.



70 à 920 trajets jusqu'à votre déchetterie

DES SOLUTIONS EXISTENT !

Ne brûlez plus vos déchets verts Valorisez-les !



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

En tas ou dans un composteur, vos tontes de pelouse et feuillages serviront d'amendement pour vos futures plantations.



LE BROYAGE OU LE PAILLAGE

Les petits et gros branchages broyés constitueront un excellent paillis pour le jardin et le potager. Ce paillis fertilisera durablement le sol, préservera son humidité et limitera la croissance des mauvaises herbes.

Autre astuce : La tonte Mulching, qui permet de broyer finement votre herbe pour la laisser sur place.



LA DÉCHETTERIE

Déposez-y vos déchets verts, ils seront valorisés !

Pour savoir quelle est la plus proche de chez vous, renseignez-vous auprès de votre mairie ou de vos services de collecte.

Vebret avec un nuage incommodant



ORDURES MENAGERES : TOUS RESPONSABLES FACE A LA HAUSSE DES COUTS

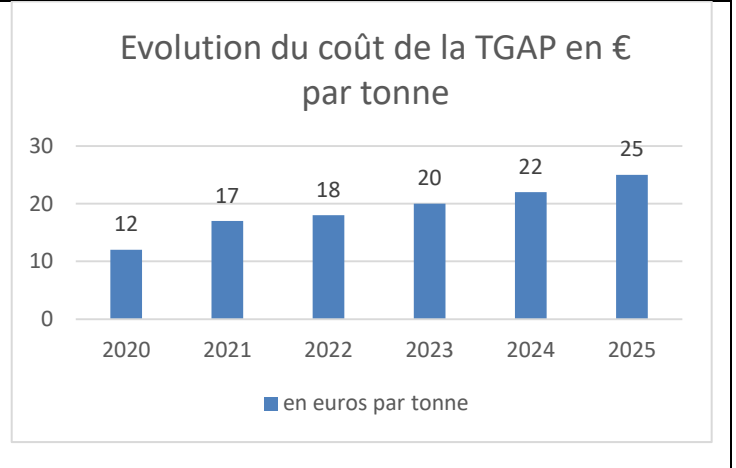
À l'avenir l'essentiel de vos déchets devra être recyclé et / ou valorisé ou vous devrez payer encore plus, notamment en raison de la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes. Mais cette taxe reste nébuleuse pour beaucoup et a de quoi inquiéter au vu de l'augmentation prévue jusqu'à 2025.

Nous vous expliquons à quoi vous devez vous attendre et combien vous allez payer si chacune et chacun ne se met à recycler ou valoriser ces déchets.

Une taxe basée sur le principe du « pollueur-payeur »

La valorisation des déchets est une action verte à la portée de tous, entreprises et particuliers, mais encore trop peu appliquée. Pour accompagner une transition verte, une taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) a vu le jour, ciblant un panel large d'acteurs et une multitude de déchets, polluants ou non.

La TGAP entend favoriser la valorisation des déchets plutôt que certains modes de traitement polluants.



Le gouvernement a adapté la fiscalité pour rendre le recyclage et la valorisation des déchets moins chère que l'enfouissement ou l'incinération.

Ainsi à compter de 2021, la TGAP va augmenter. Elle s'applique à chaque tonne emmenée à l'incinération pour notre territoire, voici ce qui est prévu :

Sur notre Communauté de communes, ce sont 2.120 tonnes d'ordures ménagères qui sont emmenées chaque année à l'incinération, ainsi le coût de la TGAP passera de **25.440 € en 2020 à 53.000 € en 2025**.

Il faut rajouter à cette TGAP, le coût de l'incinération par tonne d'ordures ménagères : 105 €.

Il faut rajouter en plus les travaux obligatoires sur l'usine d'incinération d'Égletons pour la mettre aux normes, ce qui devraient amener la facture globale par tonne de déchet à 145 € soit pour 2.120 tonnes **307.400 €**.

Il faut rajouter à ce coût le personnel et le matériel pour le ramassage.

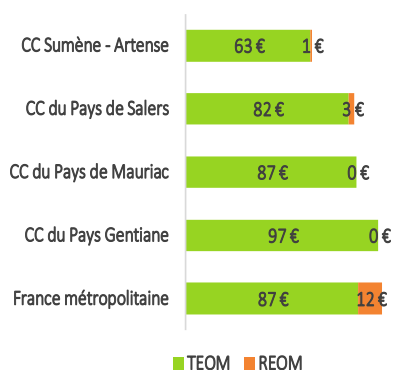
Chaque année, l'entretien du matériel, les pneus, le carburant représentent plus de 100.000 € de frais. Enfin, le personnel est indispensable pour ramasser vos poubelles chaque semaine sur l'ensemble du territoire. Ce sont chaque jour trois camions bennes qui circulent avec deux ou trois agents selon les communes et l'importance de la tâche à accomplir.

C'est un métier difficile physiquement, à risque car exposé aux accidents notamment routiers et exigeant tant au niveau horaire que saisonnier.

L'ensemble des charges représente aujourd'hui un coût de 620.000 € pour 2.210 tonnes d'ordures ménagères soit 291,51 € par tonne. **Les ordures ménagères coûtent ainsi chaque année par habitant 72,94 €. Ce sera 83 € en 2025.**

Pour rappel, la Taxe sur les Ordures Ménagères payée par les contribuables de Sumène-Artense représente **63 € par habitant**

PRODUIT DE LA TEOM ET DE LA REOM PAR HABITANT ET PAR AN



L'écart est de 10 € entre les recettes et les dépenses soit plus de 85.000 € à financer chaque année. **Depuis deux ans, la Communauté de communes a réalisé 12% d'économie (74.000 €) sur le fonctionnement du service des ordures ménagères mais cela ne suffit pas.**

Une partie de ce déficit est compensée par la revente du tri via les points d'apport volontaire. Le tri des déchets a un coût : 250 € la tonne qui inclut le transport, le traitement et les taxes. Mais cela est largement compensé par la revente des matières qu'y sont recyclées et ramènent environ 35.000 € de bénéfices chaque année.

50.000 € de déficit annuel

Chaque année, le déficit est de 50.000 €. Comment le financer ?

L'augmentation de la TEOM !

A l'instar des autres communautés de communes du nord Cantal, il y a la possibilité d'augmenter la TEOM pour effacer ces 50.000 €. Sumène-Artense resterait toujours bien moins cher que les autres territoires voisins.

Trier plus

Par délibération en date du 25 novembre 2021, le Conseil communautaire a décidé d'adopter un règlement de ramassage des ordures ménagères qui s'applique à l'ensemble des citoyens de ce territoire. Une des principales obligations de celui-ci est de **rendre notamment le tri obligatoire.**

PRIX DE RACHAT DES MATIERES PREMIERES ISSUES DU TRI EN 2020

Acier : 80 € / t
 Aluminium : 511 € / t
 Cartons (cartons de déchèterie) : 18 € / t
 Briques alimentaires : 10 € / t
 Plastiques : 117 € / t
 Verre : 18 € / t
 Papier : 39 € / t

Pourquoi ?

Plus les ordures ménagères seront triées, plus il y aura de valorisation moins le coût d'incinération sera élevé, plus la revente de matières premières ramènera des recettes supplémentaires.

Comment freiner l'augmentation de la TEOM : en limitant le poids de nos poubelles !

- En réduisant et en triant au maximum nos déchets
- En privilégiant les achats en vrac, le ré-emploi,
- En utilisant un composteur,
- Avec un bon usage de la déchetterie pour les encombrants, les déchets verts...
- En utilisant une solution écologique et sociale, profitant à tous pour les meubles, l'électroménager, etc... : la Ressourcerie Terred'éco.

Chacune et chacun devient actrice ou acteur sur ce territoire pour éviter l'augmentation de la TEOM, plus vous triezy, moins il y aura de forte augmentation.

Réduire, Trier, Valoriser nos déchets, on a tous à y gagner !!

Infos municipales



Commission Communication Information et Promotion

La Commission Communication Information et Promotion vous souhaite une bonne et heureuse année 2022. Qu'elle soit plus sereine, remplie de bonheur et de bien-être.

La mise en place des kakémonos a eu lieu la deuxième quinzaine du mois de juillet 2021. Les kakémonos ont été retirés depuis cet automne, et seront replacés au printemps 2022 à l'entrée du bourg.



Les 4 rectos des Kakémonos installés. (Les versos sont consultables sur le site de la mairie)

<https://vebret-mairie.jimdo.com/tourisme/kakémonos/>

Les Points Rencontre Conviviaux du Bourg, de Montpigot, de Champassis et de Sumenat ont été aménagés ou sont en cours d'aménagement grâce au travail effectué par la Commission Embellissement et nous allons installer des panneaux d'informations sur chacun de ces lieux.

Les prochains lieux seront Cheyssac (2 emplacements), Couchal et Lachamp. Toutes les idées sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous contacter.

Dernier point, l'amélioration de la signalisation de la piste verte a été réalisée par la Communauté de Communes Sumène-Artense en juillet 2021. Des panneaux de signalétique de positionnement permettent aux utilisateurs de se situer sur l'axe et d'évaluer les distances qu'ils souhaitent réaliser.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou idées. Prenez votre plume et permettez-nous d'enrichir le bulletin municipal ! La communication est plus qu'importante de nos jours, c'est un outil précieux. Nous sommes toujours à votre écoute.



Commission Embellissement

Cette année l'atelier des fleurettes s'est investi pour créer des ateliers pour les enfants :

- un atelier découverte des plantes et identification
- une chasse au trésor cet été



Mais le plus marquant fut Halloween à Vebret, quel bonheur, de voir une trentaine d'enfants déguisés envahir le bourg de Vebret pour fêter Halloween.



Un grand merci pour l'accueil qui leur a été réservé, en peu de temps nos petites sorcières, nos petits diables et autres monstres ont récolté une brouette de bonbons !!!!

Nous sommes motivés pour poursuivre et nous accueillons volontiers de nouveaux bénévoles pour nous aider ou pour nous donner des idées.

Lucie Salesses



Pour sa première participation au concours des villages fleuris, la commune de Vebret a obtenu un prix d'encouragement. Le 30 novembre 21, Lucie Salesses est allée à Crandelles, recevoir le diplôme du Conseil départemental.





Commission Voirie Bâtiments

Bonjour à toutes et à tous, ainsi que tous nos vœux pour cette année 2022.

En ce qui concerne la commission bâtiments et voiries pour ce dernier semestre, nous avons réalisé les travaux de peinture au logement du dernier étage de l'école de Cheyssac, suite au départ de la locataire, cet automne. Ces travaux ont été réalisés par le personnel communal.



Un mur de soutènement de la chaussée, situé sur la route du Bouchet, s'est partiellement effondré cet automne. Il a été décidé de le refaire en enrochement. Les travaux, qui sont finis, ont été réalisés par l'entreprise Luc Rodde de Cheyssac

L'appel d'offre du commerce a été lancé début novembre, tous les lots ont reçu une offre. Le résultat définitif de l'appel d'offre sera connu en début d'année.

Les travaux du commerce débuteront en février/mars 2022.

Les travaux d'enfouissement des réseaux et de voirie, initialement prévus en 2021, débuteront dans l'année; tout comme ceux de Cheyssac, le diagnostic assainissement étant fini. Le réseau d'assainissement existant est en relativement bon état, il ne nécessitera que des travaux d'entretien et de répartition tout à fait honorable quand à sa longueur.

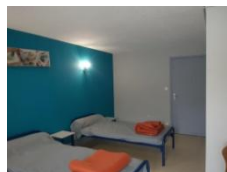
Le problème des eaux claires restent à l'étude sur le secteur concerné de Cheyssac.

Voilà pour cette fin d'année, en vous souhaitant le meilleur.

Cordialement

La commission bâtiments et voiries.

Arnaud Moreau



Quelques travaux de rénovation en peinture ont été réalisés dans les trois gîtes sous la salle polyvalente.

Dominique Chavinier



Commission Loisirs Animations

Tout d'abord, j'adresse mes meilleurs vœux aux lecteurs du bulletin, bonheur et santé à toutes leurs familles; Espérons enfin reprendre "une vie beaucoup plus normale".

L'année écoulée a connu à nouveau une significative altération du tissu social, de la cohésion recherchée et souhaitée; Certes la pandémie est une explication évidente mais force est de constater que certains acteurs n'ont pas toujours voulu ou pu apporter les ingrédients nécessaires pour des raisons légitimes ou pas.



Mise en place



Voilà c'est prêt



En attente des premiers visiteurs

Sur cette petite note de bilan, je souhaite rajouter que l'essentiel est préservé parce que nous connaissons la capacité à réagir, le dynamisme et la pugnacité de toutes celles et tous ceux qui œuvrent afin que "ça fonctionne" dans notre belle commune; j'en profite pour les remercier vivement, qu'ils soient de notre municipalité, du milieu associatif et autres anonymes.

Encore une fois, bonne année à tous et comme disait l'écrivain : " je ne suis heureux que d'espoirs".

Philippe Pauliac

Dates des marchés les dimanches matin, place de la Forge à Vebret

16 et 30 janvier
13 et 27 février
13 et 27 mars
10 et 24 avril
8 et 22 mai
5 et 19 juin
3; 17 et 31 juillet

Rubrique sur le site : Vos Annonces Immobilières et locatives en ligne

La commune de Vebret vous propose de mettre en ligne vos annonces immobilières ou locatives sur son site www.vebret.fr
Pour cela, vous pouvez nous faire parvenir par e-mail à mairie@vebret.fr votre texte et 1 photo en n'oubliant pas de mentionner vos coordonnées et n° de téléphone.

APPEL à PHOTOS & à CONTRIBUTIONS !

L'équipe Communication souhaite organiser une expo photos retraçant la vie dans les villages de Vebret

Alors, si vous avez dans vos tiroirs, albums, malles au grenier... des photos montrant votre village, les fêtes qui y ont eu lieu, les habitants... nous sommes preneurs. Si vous avez des anecdotes pour illustrer ces photos, n'hésitez pas à nous les transmettre.

Vous pouvez envoyer les photos par mail à :

vebret.communication@orange.fr

ou les déposer à la mairie (dans une enveloppe à votre nom que nous puissions vous les rendre).



(archive 2012)

De même Si vous avez des idées d'articles et/ou des envies d'écrire pour étoffer notre bulletin municipal, merci de nous transmettre vos talents de narrateur.

Les réunions du Conseil municipal

Le bulletin présente un condensé des conseils municipaux. Le compte-rendu intégral de chaque réunion est consultable en Mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse : <https://www.vebret.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/>

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 24 septembre 2021

Lancement de l'appel d'offre concernant l'aménagement du commerce et du logement au bourg.

Adoption du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité de l'eau du Service public de l'assainissement collectif (RPQS).

Tarif et abonnement au Service assainissement collectif au 1er janvier 2021 de 36 €/an, un prix de la taxe d'assainissement de 1.20 €/ m³ consommé. A compter de 2022, ceux-ci seront de 42 €/an et 1.40 €/ m³.

Vote de crédits supplémentaires – assainissement – (500 €)

Vente à Verchalles Soubro de la parcelle ZT 30 de 60 m² au prix de 1 € le m², frais de notaire à la charge de l'acquéreur Mme TERNAT Isabelle (1 abstention René GERVAIS).

Vente à la ZAC de Verchalles d'une partie de la parcelle B 1904 pour environ 3400 m² au prix de 1 € le m², frais de notaire à la charge de l'acquéreur - M GARDES Jean-Michel. Monsieur GARDES pourra effectuer une demande de permis de construire avant la vente.

Vote de crédits supplémentaires - (528 € en fonctionnement et 1000 € en investissement)

Mise en place de la nomenclature M 57 et du Compte Financier Unique à compter du 1er janvier 2022

Vote des subventions aux associations 2021

| | | | |
|-----------------------------------|----------|---|----------|
| - Association de chasse de Vebret | 200.00 € | - Groupement vulgarisation agricole Saignes | 50.00 € |
| - Amicale des parents d'élèves | 700.00 € | - Amicale des Diables Bleus | 200.00 € |
| - Club Les Bruyères | 200.00 € | Comité FNACA Ydes | 200.00 € |
| - ADMR de Saignes | 100.00 € | - École de Foot Sumène Artense | 400.00 € |
| Association Donneurs de Sang Ydes | 100.00 € | - Association Nos Enfants envolés du Cantal | 50.00 € |

Monsieur Arnaud MOREAU est désigné comme représentant de la commune pour le Groupement Forestier de Verchalles Cheyssac.

Signature de la Convention de mutualisation du service informatique/marché public proposée par la Communauté de communes Sumène Artense.

Approbation du rapport annuel de la CLECT (référence pour déterminer le montant de l'attribution de compensation suite à l'instauration de la fiscalité professionnelle unique à l'échelle de la Communauté de Communes Sumène Artense.,

Indemnité de gardiennage de l'église de 120,97 € pour le Curé de la paroisse.

Mise en place d'une convention de prêt de la salle polyvalente aux associations, décision d'une facturation d'un forfait de 100 euros dans le cas d'une restitution de la salle polyvalente non conforme.

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 17 décembre 2021

(Disponible dans le prochain bulletin)

La vie de l'école

Avec le mois de Septembre est venue la rentrée. Cette année, notre petite école de trois classes, accueille 48 élèves : 13 en maternelle chez Cédrine Bousquet ; 12 en CP/CE1 chez Céline Dollet-Garcia et 23 en CE2/CM1/CM2 chez Olivier Regnier qui assure également la direction de l'école.

Parmi ces 48 élèves, on compte 25 vebrétois, 11 antignacois, 4 enfants venant de La Monsélie et 8 de communes diverses.

Les élèves ont eu la chance de découvrir une cantine repeinte. Le orangé des murs a laissé place à un gris perle. Le vieux lino du sol a été changé au profit d'un revêtement vert pomme. Le mobilier a également eu droit à un rajeunissement : des tables bleu ciel et des chaises multicolores sont venues compléter ces changements. Une dernière touche d'embellissement est prévue, mais je laisse un peu de suspens...

La rentrée s'est déroulée sans changement majeur par rapport à l'année scolaire passée. Marilynne Vasseur assure les repas jusqu'au retour d'Annick Poigneau. Cette année, nous cherchons à consommer plus local avec des commandes de fruits et légumes auprès du magasin Clémentines & Cie. Le fromage vient toujours de la fromagerie Raymond qui nous livre les jours de marché à Vebret.

La semaine du goût a été marquée cette année par des menus permettant une découverte de plats étrangers. Des menus végétariens sont proposés le mardi. Le vendredi reste traditionnellement lié au poisson ! Des repas à thèmes sont aussi réalisés : tel que le menu d'Halloween ou de Noël.

Une boîte mail a également été créée. Elle permet d'envoyer les menus aux parents qui en ont fait la demande. Et ce, dans un but écologique, afin de réduire la consommation de papier. Les menus sont toujours affichés à l'entrée de l'école. (cantinescolaire.vebret@orange.fr).

L'équipe d'employées municipales est également constituée d'Evelyne Tournadre qui assure auprès des maternelles, de Cathy Vittori qui surveille les enfants et leur assure l'entretien des bâtiments et de Jocelyne Journiac qui renforce l'équipe de surveillance.

Les activités proposées sur la pause méridienne ont également repris avec Romain Cardante de la communauté de commune. Il propose des temps de sport le vendredi. Amélie Rivière a proposé des temps de sophrologie jusqu'aux vacances de Noël le mardi.

D'autres activités sont sur le point de se réaliser.

La pause méridienne, longue de 2h15 nous amène à réfléchir sur une restructuration du temps scolaire. Une étude et un sondage sont en cours pour passer à la semaine de quatre jours afin de réduire les temps périscolaires qui peuvent entraîner un temps de présence allant jusqu'à 46h45 hebdomadaire. Le sujet sera débattu lors du prochain conseil d'école.

Blandine Demazoin 4.01.2022

Sortie cinéma

Mardi 14 décembre, la classe de maternelle est allée au cinéma pour voir [Le Noël de Petit Lièvre Brun](#).

« J'ai aimé les quatre dessins animés. J'ai ri quand la souris se faisait écrabouiller par l'ours. » (Ninon)

« J'ai aimé le moment où Maman Ours retrouve son petit. C'est comme moi quand je retrouve ma maman. Ça fait plaisir. » (Alexandrine)

Cédrine Bousquet



Le mot de la cantine !!

Au retour des vacances de la Toussaint, la cantine avait drôlement changé !

Le ménage n'avait pas dû être fait depuis bien longtemps car nous y avons découvert des toiles d'araignées partout ! avec leurs occupants bien évidemment brrrrr

Nos tables en étaient recouvertes elles aussi ! Nous y avons découvert des fantômes, des squelettes, des sorcières et même Frankenstein !



La sorcière qui avait cuisiné ce jour là nous avait concocté un menu spécial Halloween !

Nous avons pu déguster de la citrouille aux parfums cannelle /citrouille, chocolat/ citrouille et noix de coco/ citrouille, sous différentes formes : velouté, cakes, quiches, petits gâteaux....

Début décembre, nouvelle surprise pour nous !

Marilyne a décoré toute la cantine !

Nous avons pu découvrir un joli sapin rouge et or dans le réfectoire, de jolis dessins sur toutes les fenêtres ... la veille des vacances nous avons donc pu fêter Noël en avance !



A cette occasion, nos tables ont été parées de leurs plus beaux atours : serviettes rouges et or, chemins de table, sujets (bonhommes de neige, père Noël....) c'était chouette !

Les petits lutins, nous avaient cette fois-ci préparé un menu des plus attrayant : apéritif, salade festive, ballotins de volaille accompagnés de légumes anciens et de pommes noisette, bûche pâtissière...nous avons même eu droit à un petit chocolat de Noël!

Le lendemain, comme tous les mois...nous avons fêté les anniversaires et ce fut un véritable feu d'artifice qui nous a été proposé cette fois ci !

Ne me reste plus qu'à vous souhaiter une très belle année 2022 !

Que le bonheur et la santé puissent vous accompagner durant toute cette année !

Marilyne



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Club Les Bruyères de Vebret

Depuis 2 ans, le club a annulé pratiquement toutes les manifestations prévues. Dommage, car une bonne ambiance règne au sein du club. Je voudrais remercier tous les adhérents pour leurs aides à la préparation des repas et des pâtisseries les mardis.

Cet été, nous avons participé au marché d'été organisé par la Mairie : 120 furent servis. Je remercie Patrick qui a préparé un succulent jambon braisé avec une truffade.

Le 2 octobre, 40 adhérents étaient réunis à la salle pour un repas préparé par nos soins : la blanquette de veau était préparée par Gérard, merci à lui.

Le 6 novembre, une sortie à Coltines était organisée ; après un excellent repas, nous avons visité le musée d'agriculture pendant une heure. Le club a pris en charge le voyage en car.

Que vous dire pour 2022 ? Quand cela sera possible, le bureau se réunira pour préparer l'assemblée générale et établir un planning.

Toutes les personnes, jeunes ou moins jeunes, désirant rejoindre le club sont les bienvenues.

Le Président Alain Serre

Comité d'Animations et de Loisirs de Vebret

Les membres du comité et moi-même tenons à vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2022 dans l'espoir qu'elle sera meilleure que celle qui se termine.

Depuis presque deux ans le comité d'animations est à l'arrêt nous espérons que cette année nous allons pouvoir nous retrouver si les conditions sanitaires nous le permettent, pour que nous puissions passer de nouveau de bon moment de convivialité ensemble.

Donc nous avons prévu de nous retrouver :

- Le **22 juillet** 2022 pour le **marché d'été** suivi d'un concert avec le **groupe WAZOO** qui nous fera chanter et danser une bonne partie de la soirée comme ils savent si bien le faire.

- Ensuite nous nous retrouverons pour la **fête le 6 et 7 août** 2022.

Le programme n'est pas tout à fait terminé mais je peux déjà vous dire qu'il y aura deux concerts :

Le samedi avec le groupe cantalien R'HAWK

Le dimanche apéro concert avec le groupe BLONDIN et la BANDE DE TERRIENS

En attendant de nous revoir, prenez bien soin de vous

La Présidente Annick Poigneau

Amicale des Parents d'élèves de l'école de Vebret

Chers lecteurs,

Pour continuer de soutenir notre école, l'Amicale des Parents d'Elèves de Vebret continue de rester active malgré ce contexte sanitaire.

Depuis la rentrée de septembre, les enfants ont pu bénéficier de deux sorties cinéma à Ydes, une première en novembre puis la seconde en décembre sur le thème de Noël.

Afin de soutenir le projet ALLIANCE de l'école avec notamment la mise en place de journées sans écran, les enfants ont pu profiter directement à l'école de quatre séances de shiatsu encadrées par Magali DESMAURGET, thérapeute à Vebret. Une jolie alternative locale et moment de détente pour les enfants.

Dans un contexte sanitaire respecté, Le Père Noël est passé offrant à chacun un cadeau individuel mais également un cadeau collectif par niveau. Pour adoucir cette après-midi : brioches, clémentines et gourmandises ont été dévorées !!

Coté actions, l'APE a lancé d'abord au sein de l'école, une vente de torchons illustrés d'un dessin de chacun des enfants. Merci à tous les parents pour vos commandes. Les commandes ont ensuite été ouvertes à tous, vous pouvez encore retrouver quelques pièces au tarif de 6 € (merci de vous rapprocher de l'école ou d'un membre de l'APE).

L'APE a pu participer au marché de Noël à Antignac le 5 décembre dernier grâce à l'engagement de parents et enseignants pour tenir le stand ainsi qu'avec une vente de gâteaux pâtisseries par de généreux parents que nous remercions. Nous avons également de jolis sujets de Noël fabriqués et offerts eux aussi par un couple de parents d'élèves. A nouveau Merci ! Nous avons pour projet identique de participer à celui de Vebret le 19 décembre, mais celui-ci a malheureusement dû être annulé en raison du contexte.

L'APE garde à l'esprit une jolie dynamique de projets qui s'adaptent au fil du temps en fonction du contexte.

A l'heure actuelle, nous souhaiterions cette année pouvoir organiser à nouveau notre quinzaine annuelle, et mettre en place si possible d'autres activités. Le bureau et les nombreux membres actifs échangent et/ou se réunissent régulièrement et ne manqueront pas de vous tenir informés des projets à venir.

A noter, si vous souhaitez avoir plus d'infos ou voir comment cela se passe, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons, rapprochez vous des enseignants ou des parents !

Pour terminer l'APE vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2022, qu'elle soit remplie de santé et d'un maximum d'actions et d'activités pour tous les enfants de l'école de Vebret !



**APE DE L'ÉCOLE
DE VEBRET**

Julie Cheymol

EFSA : école de football Sumène Artense

L'EFSA a réussi l'année dernière et continue cette année à maintenir ses activités, certes restreintes. Les entraînements continuent à raison d'une à deux fois par semaine selon les catégories, les matchs de championnats et de plateaux également en cette première partie de saison, à voir pour la seconde partie selon l'évolution des protocoles sanitaires.

L'EFSA a clôturé la saison précédente avec une journée très ensoleillée dans un parc aquatique.



Cette saison les licenciés ont bénéficié d'un maillot sous-peau et d'un ballotin de chocolat pour Noël et se verront bientôt remettre un k-way.

L'EFSA remercie encore et toujours les mairies pour leur soutien ainsi que les clubs support et surtout nos éducateurs bénévoles sans lesquels la pratique sportive ne pourrait pas être.

Côté animation l'EFSA espère pouvoir maintenir une soirée moules/frites en mars.

Bureau école de Foot.

JEU

SUDOKU : proposé par Claude Bonnot de Champassis. *(Solution dans le prochain bulletin)*

| Grille 50 | | | | | | | | | Solution de la grille sudoku 49 | | | | | | | | |
|-----------|---|---|---|---|---|---|---|---|---------------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | | 3 | 7 | | | | 2 | | 4 | 3 | 3 | 9 | 8 | 5 | 7 | 6 | 2 |
| | 1 | | | 5 | | 3 | 6 | 4 | 6 | 5 | 8 | 7 | 2 | 3 | 1 | 4 | 9 |
| 5 | | 4 | | | 3 | | 8 | | 7 | 2 | 9 | 6 | 1 | 4 | 8 | 5 | 3 |
| 1 | | 6 | | 9 | | 2 | | 5 | 1 | 3 | 2 | 4 | 5 | 7 | 9 | 8 | 6 |
| | 7 | | 4 | 3 | 5 | 1 | 9 | | 5 | 9 | 6 | 2 | 3 | 8 | 4 | 1 | 7 |
| 9 | | 5 | | 2 | | 8 | | | 8 | 4 | 7 | 1 | 9 | 6 | 3 | 2 | 5 |
| | | | 2 | | 4 | 7 | | 8 | 2 | 6 | 1 | 6 | 4 | 9 | 5 | 7 | 8 |
| | 6 | | | | | | 3 | | 3 | 7 | 5 | 8 | 6 | 1 | 2 | 9 | 4 |
| | 8 | | 3 | | 1 | | | 9 | 9 | 8 | 4 | 5 | 7 | 2 | 6 | 3 | 1 |

Notre beau patrimoine naturel : les chevaux et autres équidés.



Les chevaux préfèrent manger de petites quantités de nourriture de façon régulière tout au long de la journée.

Le cheval est un mammifère herbivore et ongulé à sabot unique ; il appartient à la famille des équidés qui comprend également l'âne et le zèbre. Le cheval peut s'hybrider avec d'autres équidés, mais l'animal hybride est généralement stérile. Le produit d'un entier et d'une ânesse est un bardot, celui d'un âne et d'une jument est un mulet ou une mule. Les races issues de l'espèce chevaline sont nombreuses et variées. Cette grande diversité a pour origine leur adaptation à



Elsa profite des dernières herbes vertes avant le fourrage hivernal.

l'environnement, tel que l'aptitude à jeûner, la résistance aux hautes températures ou encore la sûreté de pied en terrains difficiles, et surtout l'élevage sélectif puis les croisements opérés par l'homme sur le cheval domestique. Certains traits tels que la rapidité, la capacité de portage ou encore celle à tracter de lourdes charges, ont été privilégiés.

Les races sont généralement divisées en trois grandes catégories : les chevaux de trait destinés à la traction, les chevaux de selle destinés à être montés, pour le loisir ou pour le sport, et les poneys.

Les chevaux aiment se rapprocher de l'homme afin de recevoir une caresse sur le museau



ou simplement apprécier un instant de compagnie.



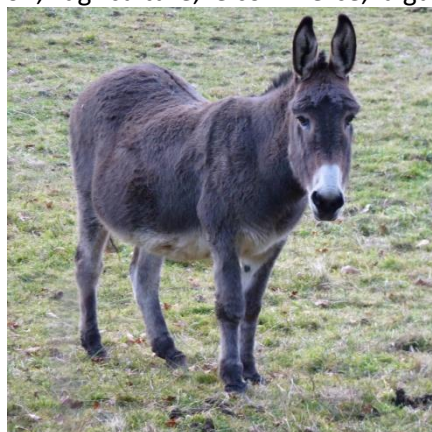
Quand l'herbe devient rare, le foin fait l'affaire.

Les chevaux atteignent leur plein développement vers cinq ans en moyenne. Leur espérance de vie à la naissance est de 25 à 30 ans, mais ils commencent à décliner vers l'âge de 15 ans. Cependant, le cheval le plus vieux connu est mort à l'âge de ... 62 ans.

La jument est le nom de l'animal adulte femelle, la poulinière est une femelle adulte destinée à la reproduction. L'étalon est un adulte mâle reproducteur et reconnu, l'entier un adulte mâle non castré, le hongre un mâle castré. Le poulain et la pouliche sont les jeunes animaux respectivement mâle et femelle de moins de trois ans. Le poney est un cheval de petite taille (moins de 1,50 mètre au garrot), trapu et vigoureux.

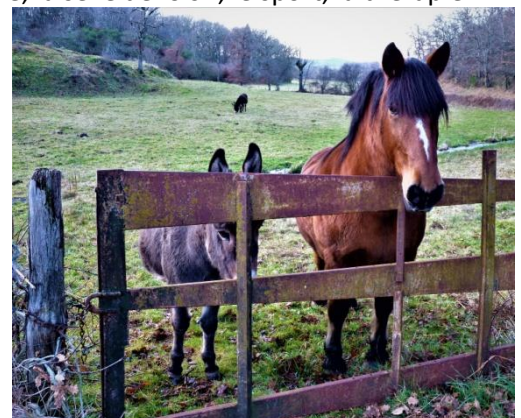
Depuis l'Antiquité, celui qui est considéré comme « la plus noble conquête de l'homme » est aux services de l'être humain ; il est indissociable de l'histoire de l'humanité. Durant des siècles, il a été utilisé pour des tâches nombreuses et variées : la traction, l'agriculture, le commerce, la guerre, la selle de loisir, le sport, la thérapie ...

L'âne est le compagnon de l'homme depuis les temps les plus anciens. Il devient très rapidement l'animal de transport terrestre privilégié en raison de ses larges qualités (rapidité et endurance) contrastant avec quelques défauts. Humble et patient, il est intelligent, en revanche, il est aussi têtu et borné.



Certes l'âne est têtu, mais il est humble et patient, et doté d'une bonne intelligence.

Michel Escudier



Comme de nombreux animaux, l'âne et le cheval n'aiment pas la solitude et savent se tenir compagnie l'un l'autre.

Notre beau patrimoine culturel : les croix.

Sur notre commune les croix sont très nombreuses ; en bois, en granit, rarement en fer, avec ou sans Christ, leurs dimensions sont très variables. Dans certains villages, les croix ont disparu, comme la croix en bois dite de "Mission" située à proximité du château de Couzan ; d'autres croix ont été remplacées.

Parfois accompagnées d'un Christ (quelque fois disproportionné par rapport à la taille de la croix), les croix en bois sont largement majoritaires. Toutes les croix en bois sont des croix de "Mission". La dernière "Mission" a eu lieu en 1969. Les croix en pierre sont de grande taille et sont généralement sculptées.

Historiquement, la plus importante est la croix de carrefour située au centre du bourg. Elle est classée à l'inventaire des monuments historiques, c'est-à-dire qu'elle présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public. C'est le plus haut niveau de protection.



<- La croix bretonne qui actuellement fait face à l'entrée de l'église a été installée en 1890 ; elle a été offerte par Madame de Vaublanc, originaire de Tréguier dans les Côtes d'Armor.

La croix de carrefour au centre du bourg -> présente des extrémités chargées de fleurons aux feuilles frisées. Un nimbe en forme de losange, ajouré et dentelé extérieurement, joint bras et montant. Sur la face nord est représenté le Christ crucifié, de part et d'autre duquel se tiennent debout deux femmes coiffées de voiles et vêtues de longs vêtements. Les fleurons des extrémités des bras se terminent par un buste humain à droite, et par un personnage contorsionné à gauche. Sur la face sud, vêtue d'amples vêtements retombant en plis, la tête couverte d'un voile qui encadre le visage, et coiffée d'une haute couronne royale, est représentée la Vierge tenant sur son bras droit l'Enfant



penché vers l'extérieur. L'extrémité supérieure de la croix et, de ce côté, chargée d'un masque, et celle du bras à gauche de la Vierge d'un personnage accroupi.

La croix en pierre sur la "place" de Couchal était avant 1890 devant l'église à l'emplacement de la croix bretonne actuelle, elle fut transférée une première fois derrière l'Église, puis en 1925, l'abbé Sanson, curé de l'époque, la fit transporter à Couchal sans demander à qui que ce soit.



A l'entrée du village de Couzan, cette très belle croix de granit est probablement contemporaine à la construction du château au XVe siècle.

Dans le village de Courtilles on peut voir deux croix, une vieille croix en bois et un des rares exemples de croix en fer.



Située à l'extrémité du chemin menant de Couchal au Béal, cette croix en bois est une croix de "Mission".



A l'entrée du village de La Besseyre, en venant du chemin menant à Couzan, on peut voir cette croix en bois; une seconde, dotée d'un imposant Christ, est située à la sortie du village en direction de Cheyssac.



Près de la croix de Champassis il y a une source. Quand il y avait une sécheresse sur la région, il se faisait une procession venant prier à cette croix pour faire tomber la pluie.



Dans les temps anciens, lors des étés pluvieux, la croix de Montpigot était très sollicitée. Des processions étaient organisées pour implorer le retour du soleil et sauver les récoltes.

Plusieurs passages de texte sont inspirés par les écrits de Jean Tournadre.

Michel Escudier

L'Auvergne et les volcans.

Cratères, lacs, coulées, cheminées, orgues, dépôts fertiles, gouffres, rivières sauvages, mais aussi des dômes, des cônes, des montagnes, des laves vieilles de plusieurs millions d'années, vous voulez voir et faire voir toutes ces merveilles, c'est ici en Auvergne.

Les volcans Auvergnats se sont tus il y a environ 7.000 ans, c'est-à-dire 'hier', silence qui n'est qu'une brève pause. Quatre systèmes différents s'échelonnent du sud au nord dans l'ordre chronologique de leur âge.

Le plus ancien : Les Monts du Cantal.

L'activité de ce massif remonte à environ 13 millions d'années, la dernière éruption est datée de 2 millions d'années.

C'est le plus grand volcan d'Europe : environ 70 kms de diamètre. Il dépassait les 3000 mètres d'altitude. Effondrements, éboulements, érosions.... Aujourd'hui il nous offre des paysages somptueux. Ce volcan couvre une très grande partie du département du Cantal.

Le Cézallier, le moins connu.

Une des régions les plus sauvages de France avec une grande variété de paysages, ces hauts plateaux restent trop délaissés par les touristes.

Transition entre les massifs du Cantal et les Monts Dore, l'activité volcanique très variée a commencé il y a environ 8 millions d'années pour se terminer il y a 250.000 ans.

Les Monts Dore.

Stratovolcan ayant dépassé 2500m d'altitude, beaucoup plus petit que celui du Cantal, il a une histoire très complexe voir non 'identifiée' qui s'étend de 25 millions d'années à 200.000 ans avec de longues périodes d'inactivité. L'existant visible aujourd'hui a commencé il y a 3 millions d'années. Le puy de Sancy 1886m, point culminant de tout le Massif Central en est le Symbole. Les stations thermales sont un élément essentiel dans le développement touristique. Lacs, cascade, chemins de randonnée, sommets aménagés et panoramas, mais aussi stations de ski, attirent également un très grand nombre de touristes.

La chaîne des Puys ou des Monts Dôme.

Déclaré Site du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2018.

80 volcans sont 'alignés' le long de la faille de la Limagne sur 45 Kms par 4. L'activité volcanique commence il y a moins de 100.000 ans pour se terminer il n'y a que 7.000 ans ! L'aspect spectaculaire



de la chaîne ce sont les cônes dits strombolien parfaitement conservés proposant des paysages uniques en Europe. Si les sols de la chaîne sont très perméables, les stations thermales très réputées sont nombreuses au pied du massif.

De nombreuses carrières dues à la diversité des laves ont aussi été exploitées (pouzzolane entre autre).

Autre système.

Il nous faut ajouter dans notre région la zone de Bort-les-Orgues, phonolithiques, appartenant au sillon houiller traversant le massif central, indépendant des volcans d'Auvergne.

A SUIVRE.....

Référence : Guide des volcans de France ; éditions BELIN.

Roger Villien

Le Parc naturel régional des Volcans d’Auvergne

Le Parc naturel régional des Volcans d’Auvergne a été classé en 1977 pour préserver et développer la richesse de ses patrimoines naturels, paysagers et culturels.

Avec l’**Artense**, le **Cézallier**, les **Monts du Cantal**, le **massif du Sancy** et les **Monts Dômes**, ce territoire se compose de 5 régions naturelles singulières et contrastées, issues d’une longue histoire volcanique.

Préservés, façonnés et habités par 90 000 habitants, ses paysages de montagne sont remarquables : volcans, crêtes, estives, lacs naturels, tourbières et forêts... De grands espaces qui abritent une faune et une flore d’exception.

Fromages, salaisons, pâtisseries traditionnelles, eaux minérales, produits à base de racines de gentiane, pierres volcaniques... le Parc est aussi réputé pour ses savoir-faire et ses produits.

Pour développer durablement ces richesses, le **syndicat mixte du Parc agit au quotidien**, en pilotant des actions en faveur de l’agriculture, de l’eau, des paysages, de l’urbanisme et des énergies, des espaces naturels et du tourisme durable, de l’éducation à l’environnement et de l’information des habitants.

Le Parc vous accueille

Maison du Parc des Volcans d’Auvergne - Montlosier - 63970 Aydat

Maison du tourisme et du Parc - 15300 Murat

Maisons des Réserves naturelles : Chastreix-Sancy / Vallée de Chaudefour / La Godivelle

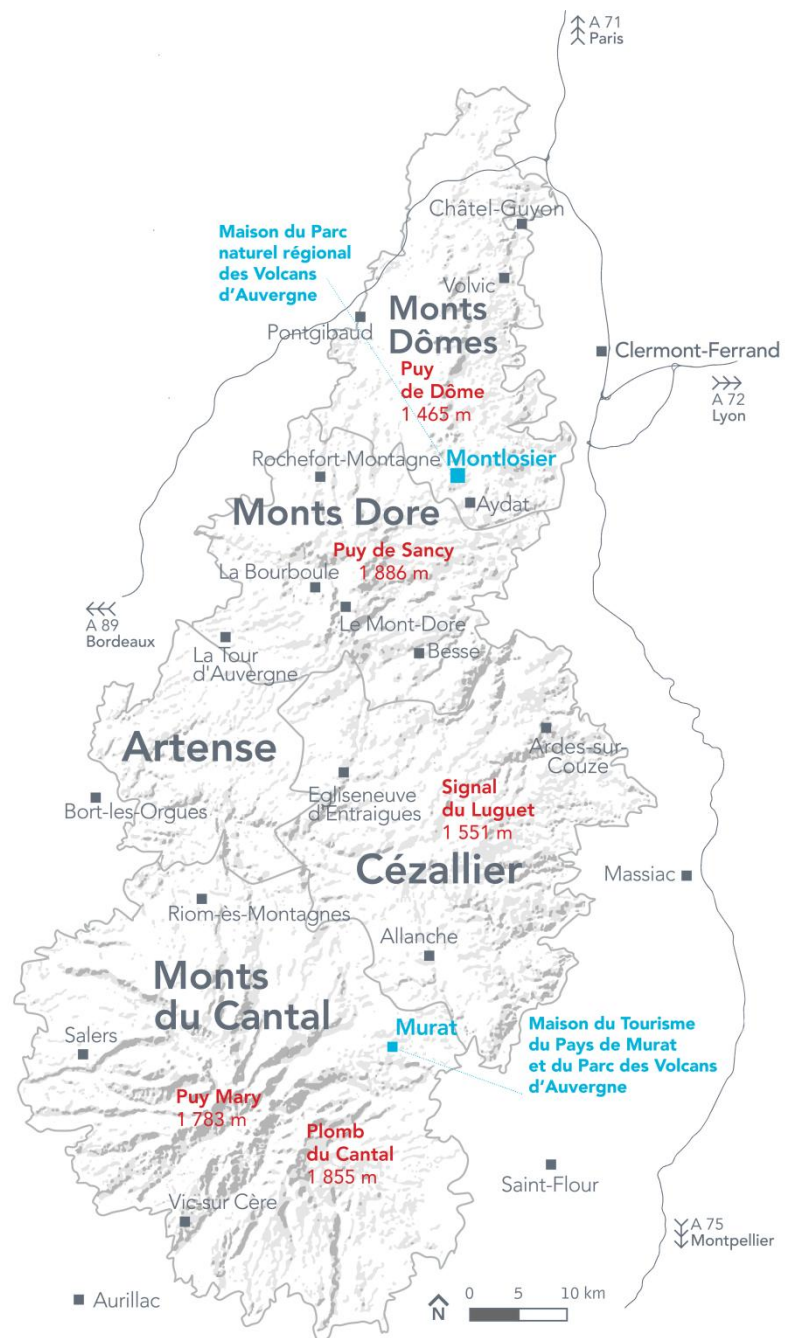
Suivez le Parc sur Internet :

www.parcdesvolcans.fr

www.facebook.com/parcvolcans

Le Parc en quelques chiffres

- Création le 25 oct. 1977
- 120 km du nord au sud
- 147 communes des départements du Cantal et du Puy-de-Dôme.
- 5 régions naturelles



JEU

Mots croisés grille n° 50 de D. Letemplier (Solution dans le prochain bulletin)

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|
| A | | | | | | | | | | | |
| B | | | | | | | | | | | |
| C | | | | | | | | | | | |
| D | | | | | | | | | | | |
| E | | | | | | | | | | | |
| F | | | | | | | | | | | |
| G | | | | | | | | | | | |
| H | | | | | | | | | | | |
| I | | | | | | | | | | | |
| J | | | | | | | | | | | |

Horizontal :

- A – Nombreuses traversaient le pont du Saut de la Saule pour aller travailler.
- B – Travaille maintenant à Jardiland ou Florinand.
- C – Gardes l’essentiel – A plusieurs tailles dans la nature.
- D – Amusants ou bizarres – Arrière de l’écuyer.
- E – Remplacé par la SSI pour les indépendants.
- F – Chère quand elle est petite – Désorienté.
- G – Astate – Elle était dans l’air pour Souchon.
- H – Pas entamée – Rappel du berger.
- I – Comme les feuilles de trèfle.
- J – Le vent y a sa part en automne.

Vertical :

- 1 – L’indispensable envers les autres.
- 2 – Récemment – Collection chez Gallimard.
- 3 – Un tel milieu permet l’activité des quartiers.
- 4 – Peuple d’Afrique de l’ouest – comme une mer calme.
- 5 – Chasseur de canard ou éléphant coloré – Maintient la tête.
- 6 – Grande joie – Tableau numérique en classe.
- 7 – Terme des alliés – Non vu.

- 8 – Marque d’infinitif – La Sumène au début – Article importé.
- 9 – Redonna de l’élan.
- 10 – A perdu un membre – Chaîne TV américaine.
- 11 – Personne essentielle à la mairie.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|
| I | H | I | R | O | N | D | E | L | L | E | S |
| II | E | N | E | R | G | I | Q | U | E | | T |
| III | R | I | N | G | | S | U | I | N | T | A |
| IV | I | T | E | | S | C | I | | T | U | B |
| V | S | I | | G | U | I | L | D | E | | I |
| VI | S | A | N | A | | P | I | | S | E | L |
| VII | O | L | | G | A | L | B | E | | N | I |
| VIII | N | E | O | N | | E | R | | B | T | S |
| IX | N | | S | E | T | | E | T | I | R | E |
| X | E | N | T | R | E | P | R | I | S | E | S |

Solution Mots croisés grille n°49

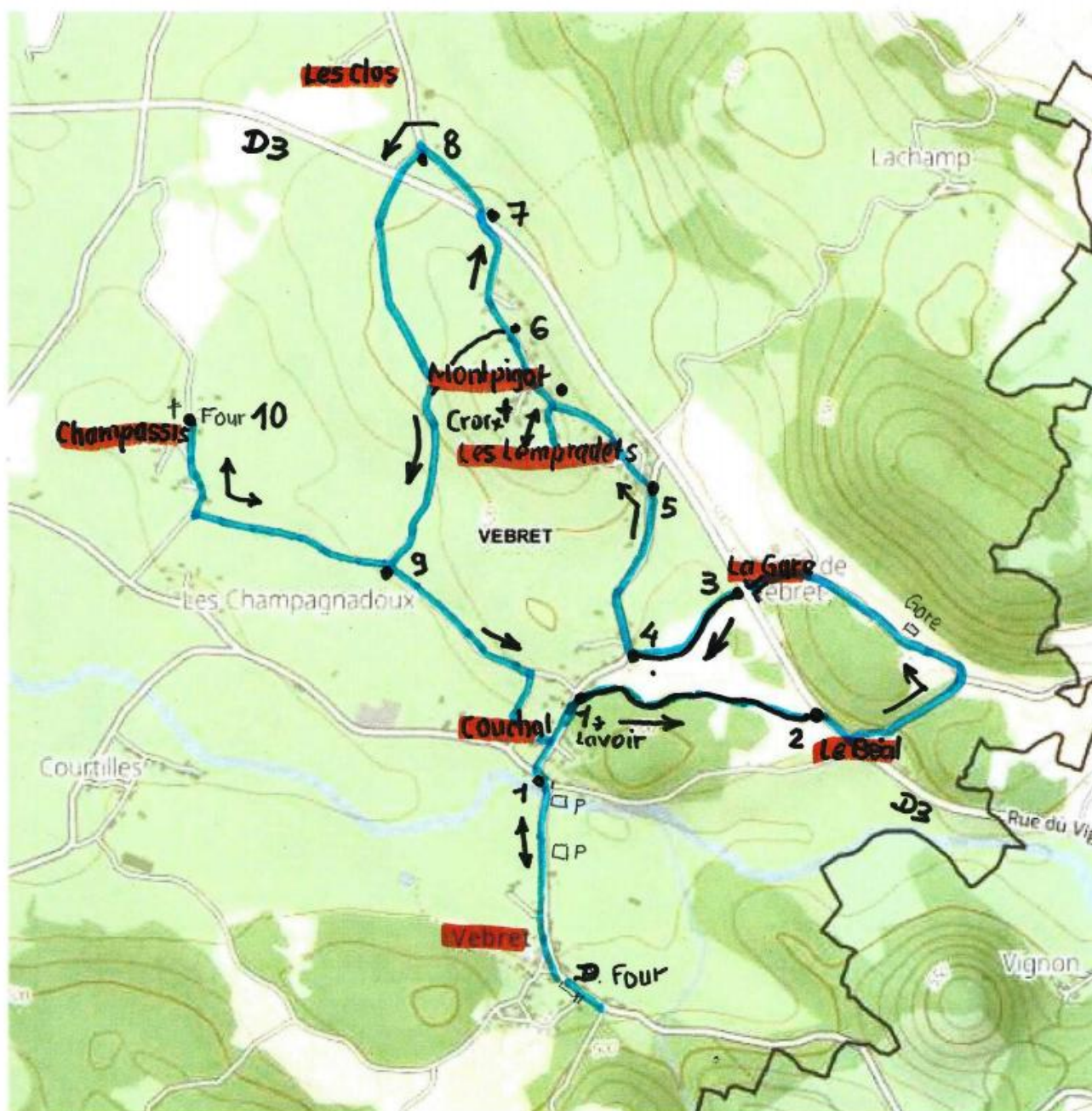
8 villages de VEBRET.

A la **découverte de notre commune**. Balade facile et modulable de 1h30 à 2h30 suivant les options. Ce circuit en boucle peut se prendre de n'importe où.

Dans **le Bourg**, partir du bel ensemble restauré : four municipal, salle des fêtes et place de la forge.

Observer la croix classée juste après la mairie.

Se diriger vers l'église St Louis également classée. Entrez et admirez un 'Christ triomphant' en bois polychrome daté du XII ieme. Traverser la Sumène, à **Couchal** à gauche puis à droite, prendre la rue du lavoir.



1/ Au lavoir, prendre la piste à droite jusqu'à la D13.



Sortie de la piste vers la D13

2/ Prendre à droite la route sur 50 m, au **Béal**, à gauche prendre la route amenant, après un croisement vers la gauche, à **la Gare** : ancienne voie ferrée reliée au réseau partant du Languedoc, avec le célèbre viaduc Eiffel de Garabit, construite pour acheminer les vins et produits du sud vers Paris. Poursuivre jusqu'à retrouver la D3.

3/ Traverser la D3 et prendre le chemin juste en face, le suivre jusqu'à retrouver Couchal.

4/ Prendre à droite jusqu'aux **Lempradets**.

5/ Traverser les Lempradets puis **Montpigot**. 50m après le four faire un A/R de 200M à gauche par la route sans issue vers la croix et son superbe panorama sur les orgues basaltiques de Chastel et les orgues phonolithiques de Bort.

6/ raccourci possible.

7/ Traverser la D3, suivre l'ancienne route jusqu'à **Les Clos**.

8/ à gauche et retraverser la D3



La piste entre Couchal et Champassis

9/ A-R vers le côté nord de **Champassis** et son four dont les ruines ont été consolidées et aménagées en aire de piquenique avec barbecue possible.



Croix de Montpigot

10/ Retour vers Couchal et la mairie.....

Bonne balade.

Roger Villien